

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTOMATISMES INDUSTRIELS ROBOTIQUES
ET SERVICES HOLDING » en abrégé « AIRS HOLDING »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé Saint
Michel NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT MICHEL, Lot
542, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOMATISMES INDUSTRIELS
ROBOTIQUES ET SERVICES HOLDING » en abrégé « AIRS
HOLDING »

Objet : ELECTRICITE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE,
GENIE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE
INDUSTRIELLE, ROBOTIQUE, DOBOTIQUE, SECURITE,
QUALITE, ENVIRONNEMENT, FORMATION, CONSULTING,
EXPERTISES, AUDITS, SOUDURE, CHAUDRONNERIE,
ELECTRIFICATION HTA/ BT/ EP, TUYOTERIE,
MANUTENSION, FOURNITURE DE MATERIELS BUREAU,
FOURNITURE DE MATERIELS ET CONSOMMABLES,
INFORMATIQUES, IMPORT- EXPORT, TRANSPORT,
COMMERCE GENERAL, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de
commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement toutes
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilières se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé Saint Michel NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT MICHEL, Lot 542, Ilot 43

Dirigeant(s) M SANOGO ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11936 du 23/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75312/GTCA/RC/2022 du 23/12/2022

